

Le dialogue nord-sud en sport international (I)

par Don W. J. Anthony

Don W. J. Anthony, maître de conférence à l'« Avery Hill College » à Londres (GBR), est aussi directeur du Centre des Echanges Sportifs Internationaux et membre honoraire de l'Université de Loughborough.



En 1881, Jan Cuperus, fonda avec quelques amis européens ce qui devait devenir la Fédération Internationale de Gymnastique. Il s'agissait alors de la *première Fédération Internationale Sportive*. Onze ans plus tard les Fédérations d'aviron et de patinage étaient constituées. En Angleterre, l'« Amateur Athletic Association » et la « Football Association » considéraient que, de par leur nom même, leurs championnats étaient des championnats du monde ! Lorsqu'en 1894 le *Comité International Olympique* fut créé, les sports internationaux dans leur ensemble étaient prêts à se développer, et le concept de Jeux Olympiques donna un point de convergence à ce développement. Les Jeux exigent – toujours – la collaboration des quatre grands groupes qui détiennent l'autorité dans le monde du sport. Le Comité International Olympique imitant en cela le Vatican, se considère le gardien de l'Esprit olympique et choisit la ville olympique. Les Comités Nationaux Olympiques, pour leur part, essaient de maintenir les idéaux olympiques dans leur pays et régissent la participation aux Jeux. Les Fédérations Internationales Sportives mettent sur pied les compétitions régionales et mondiales.

Le quatrième groupe est formé des *gouvernements* qui, tant au niveau local que national, ont *toujours* été partie prenante : soit directement en utilisant les Jeux afin de promouvoir leur image touristique, d'accélérer la construction d'un métro, d'un aéroport, de créer une université nouvelle dans les locaux du village olympique, soit pour contourner les réglementations financières de sorte que les investissements des sociétés privées dans le mouvement sportif puissent être déductibles des impôts. Sans les investissements massifs de

l'Etat en installations et en organisation, les devises « Le sport pour tous » – et même « Citius, Altius, Fortius » ne seraient que de simples slogans. L'appui des finances publiques permet de les rendre effectives.

Si nous concentrons un moment notre attention sur ces quatre grands groupes qui détiennent le pouvoir, nous pouvons déterminer dans quels cas un phénomène d'interaction se produit.

Les Fédérations Internationales sont toutes des organes indépendants. Il en existe plus de cinquante, et de nouvelles ne cessent de se créer. Au cours des 6 derniers mois, par exemple, nous avons vu la création de la Fédération Internationale des Courses de Marathon, la Fédération mondiale de la Télévision et du Film sportifs, la Société internationale des fabricants de chaussures de sport. Certaines comme la FIFA (football) et l'IAAF (athlétisme) peuvent se permettre d'entretenir des bureaux permanents avec un personnel administratif important. D'autres encore, disposent d'un secrétariat bénévole et conservent leurs archives dans le grenier d'une maison de banlieue. Elles se réunissent toutes ensemble sous l'égide de l'AGFIS (Assemblée générale des Fédérations Internationales de Sports), dont le siège se trouve à Monte-Carlo.

Le nombre des *Comités Nationaux Olympiques* est passé de 2 à l'époque des premiers Jeux Olympiques, à plus de 150 aujourd'hui. Si un pays désire que son Comité Olympique soit reconnu, il doit prouver que les Fédérations nationales membres sont affiliées à cinq Fédérations Internationales ou davantage. Mais, là encore, le rôle et la constitution d'un CNO peuvent varier à l'extrême. Ainsi le CNO

italien (CONI) emploie plus de 2000 experts à plein temps, contrôle le « toto » pari mutuel national destiné à lever des fonds et possède ses propres terrains d'entraînement.

Les comités moins chanceux s'en tirent de justesse, et grâce à la charité de sociétés privées. Au niveau international cependant, ils connaissent leur force. Au moins, disent-ils, « nous pouvons nous organiser sur la base : un comité - une voix ». Il existe aujourd'hui au niveau mondial l'Association des Comités Nationaux Olympiques (ACNO) dont le siège est à Paris, l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Europe (ACNOE) et l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA). Il est prévu de former d'autres associations régionales ; ainsi, les CNO asiatiques se réuniront-ils prochainement afin de constituer officiellement leur groupement.*



Jan Cuperus,
fondateur et premier président de la FIG.

Le Comité International Olympique se recrute lui-même, mais le mode d'élection d'un nouveau membre est désormais plus complexe que par le passé ; le CIO procède à une enquête afin de vérifier que le membre proposé convienne au pays concerné, en principe toutefois. Le CIO comprend 83 membres masculins et 3 féminins qui jouent dans le domaine du sport, le rôle que joue le Vatican dans le catholicisme romain. Ils sont les ambassadeurs du CIO, chargés de transmettre le message olympique à leur pays respectif. Les membres du CIO siègent de droit dans leur Comité National Olympique.

Lors du Congrès olympique de 1981 à Baden-Baden, le CIO a créé la « commission du Mouvement olympique ». Elle est présidée par le Président du CIO et formée par les membres de la commission exécutive du CIO, le Président de la jeune commission des athlètes, neuf représentants des Fédérations Internationales et neuf représentants des Comités Nationaux Olympiques. Il a été mis sur pied 16 groupes de travail chargés de s'occuper du code d'admission, des affaires culturelles, des finances, de la médecine sportive, de la presse, de la télévision et du Congrès lui-même.

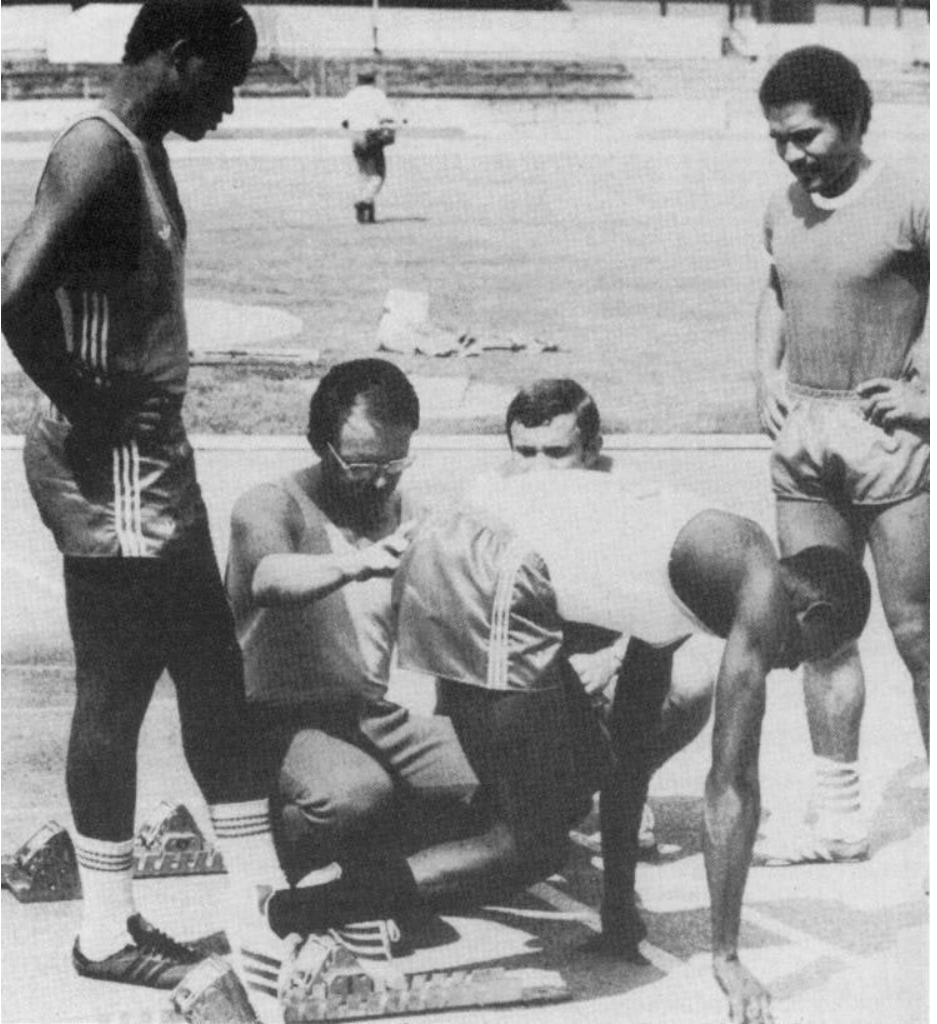
Ces trois premiers groupes représentent bien sûr le secteur bénévole du sport. En effet, il semble que le sport offre au service public un remarquable réservoir de personnes désintéressées. Il n'existe pas au monde d'organisation sportive dont la « structure » ne dépende principalement du travail volontaire de dizaines de milliers de personnes, dont la seule – ou principale – motivation est l'amour du sport.

Le secteur de l'Etat est entré en scène, de façon organisée, bien plus tard. C'est la Société des Nations qui, en 1928, a lancé la première action gouvernementale internationale, lorsque son Comité pour la Santé, a chargé l'expert polonais, Eugeniusz Piasecki, de se rendre dans treize pays européens y étudier la situation de l'éducation physique et du sport. Les Nations Unies ont, elles aussi, commencé à s'intéresser au sport en 1962, par l'intermédiaire de leur agence spécialisée, l'UNESCO. Comprenant que le sport repose sur une « association » d'intérêts gouvernementaux et bénévoles, l'UNESCO a alors encouragé, à partir de 1956, le développement du Conseil International de l'Education Physique et du Sport (ICSPE) ainsi que d'autres organisations similaires. En 1976, le temps était venu de créer un Comité Intergouvernemental de l'UNESCO à part entière, pour le Sport et l'Education Physique, ainsi qu'un Fonds international. Les ministres du sport se rencontrent au niveau régional : en Europe de l'Ouest, en Europe de l'Est, en Afrique occidentale, etc.

L'interaction de ces quatre grands groupes se manifeste de diverses façons dans le monde du sport. Les délégués de l'UNESCO sont les bienvenus, en qualité d'observateurs aux réunions de l'AGFIS. Les délégations au

Congrès olympique s'efforcent d'inclure un membre représentant le secteur d'Etat. L'UNESCO et le CIO essaient de collaborer sur le plan administratif, principalement en délimitant les domaines d'action ; pour l'UNESCO, dans les écoles, avec l'éducation physique, dans le sport de compétition, pour le Mouvement olympique. Ce n'est pourtant pas aussi simple. Les décisions sportives ne peuvent pas se prendre

avec une vacance politique. Nous en sommes d'ailleurs vivement conscients au sein du Commonwealth. Il convient également de tenir compte du développement des autres organisations. A l'heure actuelle, les « organisations omnisports » qui jouent un rôle dans bon nombre de pays, se groupent au niveau international et elles voudront certainement s'insérer dans le schéma. Il y a aussi les moyens d'information, si puissants au niveau



Helner Rothig (GDR) entraîneur d'athlétisme explique la position d'un départ de course à des athlètes du Mali et du Mozambique.

international, qui ont insufflé au sport les ressources financières convoitées par les groupes dirigeants, et qui voudraient bien, si cela était en leur pouvoir, s'emparer du gouvernail. Nombre de jeux régionaux sont calqués sur le modèle des Jeux Olympiques : ceux d'Amérique centrale et des Caraïbes, d'Asie, d'Afrique, de l'Océan Indien, du Pacifique sud, de la Méditerranée, d'Amérique du Sud et d'Asie du Sud-Est. Il existe d'autres groupes politico-culturels tels la Confédération Pan-arabe des Sports, le Conseil Supérieur du Sport en Afrique, le groupe non aligné de 77 pays qui a un caractère sportif nouveau. Les « Jeux des Nouvelles Forces Naissantes », (GANFO), créés en Indonésie au début des années 1960, quoique tués dans l'œuf, choquèrent le monde sportif établi et lui firent prendre conscience du mécontentement des pays en voie de développement. Des organes spécialisés ont été formés au niveau mondial à l'intention des militaires, des ouvriers, des étudiants, des écoliers, de la presse, des médecins, des handicapés, des entraîneurs, des psychologues, des historiens, des spécialistes de l'information, des sociologues, des architectes et des enseignants. La plupart d'entre eux s'efforcent de se rattacher d'une manière ou d'une autre aux « quatre grands », en obtenant le statut de membres, d'associés ou d'observateurs. Que ceux qui espèrent trouver une structure mieux ordonnée n'aillent pas plus loin. En fait, il ne peut y avoir, dans un domaine où prévaut le choix volontaire, d'administration parfaite. Il me vient aussi à l'esprit que le bon ordre total est synonyme de mort totale. Ce foisonnement permanent d'énergie aux lisières a au moins le mérite de suggérer la vie.

Les problèmes existants sont multiples et variés. Les différends portent sur le statut, le contrôle, l'éthique; ils opposent les divers sports entre eux, et le personnel professionnel rémunéré aux responsables bénévoles. Les débats nationaux sur ces points se répercutent aussi au niveau international.

Il n'entre pas dans mes attributions de les examiner en détail dans cet article. Mais il m'appartient de concentrer mon étude sur une zone où semble régner une communauté d'intérêts : le *dialogue nord-sud*.

Rares sont ceux qui remettent en cause le but admirable qui est le nôtre : tenter de combler – dans notre mouvement sportif démocratique – le fossé entre riches et pauvres.

Dans la vraie compétition, les avantages nationaux et individuels ne doivent pas apparaître. La charité pure est malséante – et

désobligeante tant pour celui qui donne que pour celui qui reçoit. Le meilleur système consiste selon moi, à suivre l'avis des Chinois qui enseignent qu'il ne faut pas donner un poisson à un homme qui meurt de faim, mais lui *apprendre* à pêcher.

En premier lieu, je vais retracer l'évolution du concept « d'aide au sport ». Peu d'attention a été accordée jusqu'à présent à cette question. Elle a pourtant une longue histoire, marquée de jalons importants : le-souhait de Coubertin d'organiser, dès 1923, des jeux Africains et la création des premiers jeux régionaux – en Amérique centrale et aux Caraïbes, en 1926. Mais à mon sens, nous pouvons raisonnablement considérer la période qui suivit l'effondrement des empires, après la Deuxième Guerre mondiale, comme marquant un nouveau départ.

Au début des années 1950, les relations coloniales étaient encore solides. Les pays francophones d'Afrique suivaient les courants du sport français et enseignaient dans leurs écoles l'éducation physique à la française. Les anciennes colonies britanniques envoyaient leurs étudiants à Loughborough et Carnegie et formaient leurs écoliers à la gymnastique danoise. Au fur et à mesure qu'un nationalisme sain s'enracinait, le désir ardent de trouver un statut moins « dépendant » et la recherche de racines traditionnelles apparaurent. On n'envoyait plus les étudiants uniquement dans les pays de même langue, mais aussi en Europe de l'Est où le nouveau système d'organisation sociale avait amélioré les connaissances, les performances et la recherche dans le domaine du sport.

Deux progrès importants apparaurent au niveau international :

1. La création de *plans d'aide pratique*.
2. L'émergence de l'idée « *sport et développement* ».

Je vais donner ici une vue d'ensemble des principaux ouvrages consacrés à ces deux questions. Je ne prétends cependant pas que ces aperçus soient *tout à fait* complets. Ils ont été rédigés à partir d'ouvrages de langue anglaise.

Les plans d'aide pratique

La « *Solidarité olympique* » a été officiellement créée en 1973.

La mise à sa disposition de fonds énormes provenant des droits de retransmission des Jeux Olympiques par la télévision lui a permis de remplir effectivement son rôle. Le CIO lui-même prélève un pourcentage sur ces droits, ainsi que les Fédérations Internationales. Mais la part revenant aux CNO, laissée intacte, est versée au titre de la « Solidarité olympique » ; on a parlé de plusieurs millions de dollars. Le Mouvement olympique a pu ainsi mettre sur pied un programme – d'aide technique – qui, j'en suis persuadé, restera dans l'histoire comme un plan passionnant et original. Des cours sont organisés, en collaboration avec les Fédérations et les CNO. dans différentes parties du monde, et portent sur l'entraînement, l'arbitrage et la formation dans de nombreux sports. Il a aussi été donné des cours sur l'administration du sport en général. Les pays développés fournissent bénévolement les experts, le CIO prend en charge les frais de voyage, et le pays hôte l'hébergement complet. La « Solidarité olympique » constitue, et de loin, l'entreprise internationale d'aide sportive la plus vivante.

Le Fonds international de l'Unesco pour le développement de l'éducation physique et du sport est né en 1976. Il veut établir des stratégies, des politiques et des programmes, consolider les structures et les installations des institutions, former des spécialistes, convoquer des réunions, et enfin informer. En 1979, environ 200 000 dollars en espèces avaient été encaissés. Les Etats membres avaient par ailleurs fourni des « services » pour une somme de 400 000 dollars. Ces services comprenaient l'envoi d'experts, la fourniture de conseils et la création de bourses dans des écoles d'éducation physique destinées aux étudiants des pays en voie de développement. En 1981, les fonds avaient atteint 628 000 dollars, mais seulement 22 des 186 Etats membres avaient offert leur contribution.

Le Conseil International du Sport militaire (CISM) aide activement, depuis de nombreuses années, les nations démunies. Les forces armées jouent, dans nombre de pays en voie de développement, un rôle prépondérant en sport, notamment là où un « service militaire national existe. Le CISM s'efforce plus spécialement de faire prendre conscience à l'armée de ses compétences dans certains domaines comme la médecine sportive ou la gestion et l'entretien d'un stade.

Parmi les Fédérations Internationales dont le programme d'assistance mérite d'être mentionné, citons la *FIFA* et son programme de

promotion du football dans le monde mis en place en 1976, l'*IAAF* et son programme d'aide technique effectif depuis 1977 et l'*ITF* (tennis) avec son programme d'assistance au tennis africain. En lutte, la *FILA* fait partie des nombreuses autres Fédérations de plus en plus conscientes de la nécessité de populariser réellement leur sport à l'échelle mondiale. La *FIBA* (basketball) qui vient de célébrer son 50^e anniversaire, a commencé très tôt à prêter son assistance technique à l'Afrique, en lançant à partir de 1960 sa campagne pour « 100 terrains de jeu ». Un pays était invité à offrir 100 terrains et la *FIBA* s'engageait à fournir 100 ballons, 200 paniers, plus une équipe d'experts qui consacraient six semaines de leur temps à populariser activement ce sport. A la fin de cette période, on espérait bien que deux cents équipes au moins se formeraient. Manifestement, les sociétés de parrainage se trouvent toujours derrière des entreprises de ce type. L'aide au sport international représente en effet pour les sociétés privées un excellent support à leur image de marque. Il serait malséant de citer les grandes compagnies multinationales dont le nom nous est devenu familier dans les stades et à la télévision. Beaucoup d'entre elles apportent cependant une contribution considérable et précieuse à l'aide sportive internationale, et il faut tenir compte de ce facteur important si l'on veut réaliser une étude objective en ce domaine.

Des initiatives très riches ont été lancées au niveau *bilatéral*. Ainsi la *France* continue-t-elle de manifester son intérêt pour les pays francophones en réunissant régulièrement des assemblées d'experts. En 1979, la France, la Belgique et le Québec ont financé dix-sept projets en Afrique et aux Caraïbes. Les ministres des sports de vingt-deux pays se rencontrent à Paris afin de coordonner leur stratégie. On retrouve aussi des experts japonais dans toutes les parties du monde; leur contribution en volleyball est unique ; en 1981 par exemple, dix-sept équipes nationales au total possédaient un entraîneur venu du Japon. L'aide de la *Chine* se concrétise surtout par la construction de stades. Depuis 1972, on a pu voir s'élever des stades et des gymnases dans plus de dix pays en voie de développement, dont la *Somalie*, la *Sierra Leone* et la *Syrie*. D'ici à 1985, des projets sont prévus dans neuf pays dont le *Pakistan* et la *Haute-Volta*, 1200 ingénieurs chinois y participent.

La *Bulgarie* a signé des accords d'assistance avec le Mexique, la Syrie, la Tanzanie, le Maroc, l'Angola, le Mozambique, le Congo et le Benin. L'aide bulgare se concrétise par

l'introduction du pari mutuel, soit un système de loterie destiné à réunir des fonds. D'après des statistiques publiées en 1982, deux cent dix entraîneurs bulgares sont à pied d'œuvre dans quatorze pays en voie de développement. La Pologne a aidé Cuba et d'autres pays à progresser dans le sport international. L'URSS met à la disposition des pays en voie de développement - et même de Los Angeles ! - son expérience acquise lors des Jeux Olympiques. Les associations sportives de l'URSS entretiennent des contrats réguliers avec trente pays d'Afrique.

L'Institut Central de Moscou organise des stages spéciaux de 6 mois en anglais, français et espagnol à l'intention des entraîneurs sportifs. Des réductions sur les tarifs aériens sont offertes aux athlètes des pays en voie de développement afin de leur permettre de participer à des manifestations telles que les « Spartakiades ». L'École Supérieure de Sport et d'Éducation physique de GDR est reconnue désormais comme l'une des premières institutions d'aide sportive internationale. Ce programme d'assistance fonctionne depuis vingt-cinq ans, il avait été établi à Leipzig. Plus de 2000 entraîneurs ont accompli le stage de neuf mois destiné aux étudiants d'outre-mer, et plus de 300 experts ont été envoyés dans quarante pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

Récemment, le directeur de l'Association des entraîneurs canadiens a lancé un appel afin que le Canada devienne un « exportateur de sport » et a passé en revue les domaines spécialisés auxquels le Canada, propulsé au premier plan grâce aux Jeux Olympiques de 1976, pourrait se consacrer. L'athlète olympique Mal Whitfield joue un rôle actif en Afrique pour le ministère américain des Affaires Étrangères: il observe et détermine les besoins, organise des visites de groupes. La « United States Sports Academy » (Académie sportive des USA) est montée en première ligne, ces cinq dernières années, afin notamment d'emporter des contrats de construction d'installations sportives, et de formation dans les États du Golfe. La principale contribution américaine est non seulement d'offrir aux athlètes des pays en voie de développement des bourses d'études sportives, mais aussi de leur permettre de participer à des compétitions de haut niveau dans ses universités. Sans l'aide des États-Unis, les célèbres athlètes du Kenya, de la Tanzanie et du Soudan n'auraient jamais atteint le faite de la gloire.

Il existe par ailleurs de nombreux petits accords bilatéraux qui ne manquent pas

d'intérêt. Une société de Hong-Kong a Prêté son aide à l'équipe nationale chinoise de tennis de table, participant aux jeux Asiatiques de 1962 à Delhi. La Yougoslavie, de son Côté, se maintient au premier rang pour l'envoi outre-mer d'entraîneurs sportifs.

Le Collège Nedlands, en Australie, est à l'origine d'une heureuse initiative, car depuis 1974, il accueille chaque année des étudiants pour un stage d'un an. Par exemple en 1979, des étudiants de Ste-Lucie, des Barbades, de l'Indonésie, du Pakistan, de Jamaïque, du Kenya, de Papouasie et Nouvelle-Guinée, des Iles Fidji, des Samoa occidentales, de Thaïlande et de Sri Lanka, y sont venus.

Cologne est à l'Ouest ce que Leipzig est à l'Est: il s'y est constitué le système le plus spécialisé et le plus compétent d'aide aux pays d'outre-mer. Il existe d'abord une série d'accords particuliers destinés à attirer les étudiants étrangers à la « Sporthochschule » de Cologne; le Comité National Olympique allemand organise des stages en anglais sur l'administration du sport. Grâce à la société Carl-Duisberg de Berlin et à ses subventions, huit organisateurs indiens des Jeux asiatiques de 1982 ont pu suivre des cours spéciaux à l'Université de Kiel. L'équivalent, en Allemagne, du ministère des Affaires étrangères finance l'envoi d'experts et contribue à l'organisation de stages en Amérique du Sud-et ailleurs. L'Institut Goethe a envoyé le Dr. Erich Bayer pour une tournée de conférences en anglais au Kenya, en Tanzanie et en Ethiopie en 1981, et dans six pays d'Afrique occidentale en 1982.

L'aide *britannique* reflète les caractéristiques sportives nationales. Elle n'est pas coordonnée, elle est mal structurée. Le flot des étudiants du Commonwealth s'est tari au fur et à mesure que les étudiants qui rentraient chez eux créaient sur place leurs propres stages de formation. Les collègues britanniques traditionnels continuent cependant d'accueillir des étudiants en *petit nombre*. Le « British Council » puise dans son faible budget pour organiser des tournées de conférences. L'Université de Loughborough a repris pour des étudiants d'outre-mer son stage d'un an, accompagné d'un diplôme. Le « Sports Council » encourage la mise au point de cours spécialement adaptés aux étudiants étrangers. Une société qui s'emploie très activement à promouvoir le sport, a réalisé pour le football au Koweït et au Nigeria, ce que les Américains font pour l'athlétisme; elle donne aux meilleures équipes des pays en voie de développement la possibilité de faire leurs



Don Anthony avec les participants d'un séminaire d'administrateurs sportifs, organisé par la Solidarité olympique à Nairobi (KEN).

preuves dans les compétitions internationales de haut niveau. Le « Centre for International Sports Exchange » (Centre d'Echanges sportifs internationaux), situé au « Central Bureau of Educational Visits and Exchanges » (Bureau central des séjours et des échanges éducatifs), collabore étroitement avec la « British Olympic Association » dans l'élaboration des quatre principaux stages d'administration du sport, organisés par le CIO avec son programme de la Solidarité olympique.

On constate cependant depuis quelque temps, que les nations en voie de développement ont de plus en plus tendance à organiser leurs propres plans d'assistance sportive. Le Conseil Supérieur du Sport a mis sur pied un stage pour quarante-cinq entraîneurs d'athlétisme, avec des conférenciers venus d'Allemagne de l'Est et de l'Ouest, des Etats-Unis et d'Afrique. Les Etats arabes, producteurs de pétrole ont également lancé de nouvelles formes d'aide au sport. La Confédération Pan-arabe des sports, établie à Riyadh, se propose de développer le sport dans les Etats arabes. En 1978, ces derniers ont formé un consortium afin de financer les frais administratifs des Jeux Asiatiques à Bangkok. Cette forme d'aide, où les participants riches financent l'organisation de jeux régionaux, pourrait bien nous mettre sur la bonne voie pour l'avenir, même au niveau mondial. Les Emirats Arabes

Unis viennent d'ailleurs de conclure un accord avec le Maroc pour garantir le déroulement des jeux Méditerranéens en 1983 ; voilà un autre élément qui vient renforcer mon point de vue.

Nous venons de constater que l'assistance sportive revêt des formes variées, que les efforts risquent de faire double emploi, que les nations dispensatrices peuvent se trouver en situation de rivalité, que l'évaluation fait défaut, qu'il est nécessaire de déterminer une forme de coordination évitant les pertes d'énergie, mais n'étouffant pas l'imagination.

Voilà seulement un aspect du problème. L'autre aspect englobe le développement du concept que j'ai signalé dans le titre :

« Sport et développement ».

*D. A.
(A suivre)*



* Le Conseil Olympique d'Asie (COA) a été créé à New Delhi en décembre 1982 à l'issue des IX^{es} jeux Asiatiques. L'assemblée constitutive était composée par les délégués de trente-deux pays. Le président, élu pour quatre ans, est le Sheikh Fahid Al-Ahmad Al-Sabah (KUW).